Certes, le Prophète (sur lui la paix et le salut) faisait le tour de ses épouses en n'effectuant qu'un seul lavage [rituel].

Anas (qu'Allah l'agrée) relate : « Certes, le Prophète (sur lui la paix et le salut) faisait le tour de ses épouses en n'effectuant qu'un seul lavage [rituel]. »
[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

Ce hadith indique la bonne cohabitation que le Prophète (sur lui la paix et le salut) entretenait avec ses épouses ; notamment qu'il avait des rapports intimes avec toutes ses épouses en une seule nuit afin de les contenter. A la suite de cela, il n'effectuait qu'une seule fois ses ablutions majeures car le lavage rituel (« Al-Ghusl »), n'est pas obligatoire entre deux rapports, que ce soit avec telle épouse ou telle autre, comme cela a été souligné à travers ce hadith.

http://sunnah.global/hadeeth/fr/show/58102